

PRÉSENTATION APPEL  
À PROJET  
**FONDS ADDICTIONS 2025**  
**OBJECTIF B1**

Présentation par :

Madame Meynieu - chargée de mission - mission d'appui

Dr Zarccone - chargé de missions - mission d'appui



# Hauts de France Addictions

L'association Hauts-de-France Addictions est engagée sur la thématique du tabac depuis plus de 30 ans.

Porteuse de grands projets, elle est « **Ambassadeur du mois sans tabac** » pour la région.



Elle soutient, accompagne et aide les structures luttant contre le tabagisme dans la réflexion, la mise en œuvre et l'évaluation de leur projet.

Elle se divise en **plusieurs pôles** : formation, jeunesse, communication, mission d'appui, intervention, direction

L'association met en place des formations afin de développer et renforcer les compétences des professionnels de la santé, du social, du médico-social et du milieu associatif. Voici quelques exemples de formation : femmes et tabac, gestion des émotions, grossesse et tabac, addictions et précarité, substitution nicotinique...

<https://hautsdefrance-addictions.org>



# La mission d'appui - Hauts-de-France

## Addictions

La mission d'appui à la stratégie régionale de réduction du tabagisme, une équipe dédiée pour:

- Assurer la coordination et l'animation de la stratégie en lien régulier avec l'ARS
- Soutenir le déploiement de la démarche LSST en région en lien avec le RESPAAD
- Encourager les échanges de pratiques entre les professionnels pour des dynamiques territoriales et régionales.

Pour cela, nous avons mis en place des outils dédiés:

- Un site internet: <https://www.programme-sante-tabac-hdf.fr/>
- Des documenthèques
- Des midinales
- Des webinaires...



# La documenthèque

- Tout
- Produits Fumés
- Tabac
- Tabac et Environnement
- Tabagisme Passif
- Jeunes
- Périnatalité
- Autres Substances Psychoactives

### LA CHICHA TU EN SAIS QUOI?

Infographic showing a hookah (chicha) with a question mark above it, indicating a focus on understanding this product.

### La Puff tu en sais quoi?

Infographic featuring a pink e-cigarette with the title 'La Puff tu en sais quoi?' in a colorful, bubbly font.

### SNUS ET POUCHE COMMENT LES DIFFÉRENCIER?

Infographic comparing snus and pouches. It includes a diagram of a mouth with a pouch and a snus sachet. Text: 'Tout (longue) poche / sachet', 'Poudre ou lamelles humides de tabac', 'Poudre blanche à base de nicotine et sans tabac'. Nicotine levels: '6 à 12mg de nicotine par sachet' vs '0 à 20mg de nicotine par sachet'. It also lists risks like 'Augmente le risque de cancer de la bouche' and 'Risque de devenir rapidement dépendant'.

### LE TABAC CHAUFFÉ OU HTP (produits du tabac chauffé)\*

Infographic about heated tobacco (HTP). It shows a diagram of a heating device and a cigarette. Text: 'Appareil à chauffer 330°C', 'Boisson de tabac (stick)', 'UNE FORTE DÉPENDANCE EST MAINTENUE', 'DES RISQUES TOUJOURS BIEN PRÉSENTS'. It lists risks like 'Augmenter des parts de marché' and 'Risque de devenir rapidement dépendant'.

### LA E-CIGARETTE AVANTAGES ET INTERROGATIONS

Infographic about e-cigarettes. It shows a blue e-cigarette and a bottle of liquid. Text: 'L'e-liquide se verse dans le réservoir de l'appareil', 'L'e-cigarette chauffe l'e-liquide et se transforme en aérosol', 'LA LÉGBLATION', 'LES DIFFÉRENTS TYPES: oral, nic, tube, mix'. It also includes a note: 'Le vapoteur peut avoir le virus de la grippe et être contagieux'.

### LE TABAC À ROULER L'ALTERNATIVE TROMPEUSE

Infographic about hand-rolled tobacco. It shows a hand rolling a cigarette. Text: 'LA PERCEPTION', 'LA RÉALITÉ'. It lists points like 'Le papier est plus épais, le tabac est moins tassé' and 'Donne l'impression au fumeur de gérer plus facilement sa consommation et les risques'.

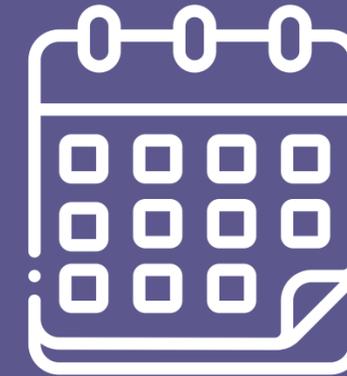
### LES PUFFS CIGARETTES ÉLECTRONIQUES JETABLES

Infographic about disposable e-cigarettes. It shows several colorful e-cigarettes. Text: 'Tout est fait pour que le produit soit ATTRACTIF AUPRÈS DES PLUS JEUNES', 'Le risque est important QUE S'INSTALLE UNE DÉPENDANCE À LA NICOTINE'. It lists nicotine levels: '20mg de nicotine dans une puff (en mg/ml)' and '600 puffes'.

### LA CHICHA LA CONVIVIALITÉ TOXIQUE

Infographic about hookah smoking. It shows a hookah. Text: 'Une séance de chicha 95 min', 'NICOTINE 1,5 cigarettes', 'MONOXYDE DE CARBONE 20 cigarettes', 'COURONNE 26 cigarettes', 'VOLUME DE FUMÉE AVALÉE 40 cigarettes'. It also lists risks like 'La chicha est addictive' and 'L'eau ne filtre / ne réduit quasiment pas la toxicité de la fumée inhalée'.

## CALENDRIER DE L'AAP



- Publication : **28 avril 2025**
- Date limite de dépôt : **30 juin 2025 à midi**
- Communication des résultats aux candidats : **octobre 2025**



<https://www.hauts-de-france.ars.sante.fr/fonds-de-lutte-contre-les-addictions-8>

**A**

Protéger nos  
enfants et éviter les  
comportements à  
risque



**B**

Encourager et  
accompagner les  
fumeurs pour aller  
vers le sevrage



**C**

Amplifier  
certaines actions  
auprès de publics  
prioritaires



**Objectif B.1** : Le déploiement de la démarche «  
lieu de santé sans tabac »

**Objectif B.2** : Le déploiement de la démarche «  
campus sans tabac »

**B**

Encourager et  
accompagner les  
fumeurs pour aller  
vers le sevrage





Pour soutenir des projets de déploiement de la stratégie “Lieu de santé sans tabac”

1. Améliorer la santé du patient fumeur en lui proposant systématiquement une démarche de sevrage tabagique avant et pendant son séjour en établissement de santé et en faisant le lien avec son médecin traitant et avec tout professionnel de santé en charge d’accompagner la personne dans l’arrêt du tabac ;
2. Aider tous les personnels fumeurs des établissements à s’engager dans une démarche d’arrêt du tabac en s’appuyant sur les services santé travail ;
3. Organiser les espaces des établissements de santé dans une logique de promotion de la santé, afin de favoriser la non-exposition au tabac, en particulier des enfants, des jeunes et des anciens fumeurs.



### Les territoires

La démarche « Lieux de santé sans tabac » a vocation à être développée sur l’ensemble des Hauts de France. Toutefois, la priorité sera donnée aux projets se déployant sur les territoires de :

#### Département du Nord

- Douaisis
- Roubaix-Tourcoing

#### Département du Pas-de-Calais

- Boulonnais

#### Département de l’Aisne

- Château-Thierry

#### Département de l’Oise

- Beauvais

#### Département de la Somme

- Montdidier-Santerre

Etablissements concernés

- Les établissements de santé :
  - ayant une activité « femme, mère, nouveau-né, enfant » ;
  - autorisés à traiter les patients atteints d'un cancer ;
  - les Hôpitaux de proximité ;
- Les établissements et services sociaux et médico-sociaux accueillant des personnes en situation de handicap et personnes en difficultés spécifiques ;
- Les établissements du secteur de la Protection Judiciaire de la Jeunesse ;
- Des groupes ou groupements d'établissements, des organismes gestionnaires ;



Les publics cibles

- Tout usager fumeur et son entourage,
- Les professionnels de l'établissement
- Les étudiants en filière santé

Indicateurs d'efficacité

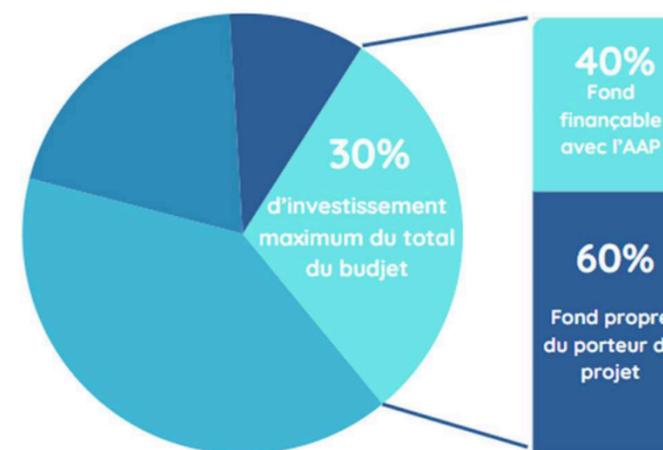


- Taux de repérage annuel du statut tabagique (tous services ciblés dans le projet)
- Prévalence tabagique des patients (tous services ciblés dans le projet)
- Prévalence tabagique du personnel
- Quantité annuelle unitaire de substituts nicotiques délivrés au sein de l'hôpital

Les modalités

Le soutien de l'ARS Hauts-de-France pourra s'élever à 60 000 € minimum pour des projets pluriannuels d'envergure déployés dans cet axe.

**BUDGET DE L'AAP**



L'association Hauts-de-France Addictions pourra pour vous accompagner à l'écriture du projet



**Nb** : l'appel à projet est un projet pluriannuels, les crédits octroyés par l'Agence Régionale de Santé, en soutien financier de l'Appel A Projet Fonds de Lutte Contre les Addictions, sont des financements dits d'amorçage de projet.

# Qu'est-ce qu'un Lieu de Santé Sans Tabac (LSST) ?

Être Lieu de santé sans tabac consiste, pour chaque établissement de santé, à **élaborer et s'inscrire dans une stratégie** de lutte contre le tabac :



- En le **débanalisant** (par l'aménagement des locaux par exemple)



- En proposant à **son personnel fumeur** une prise en soins en son sein ou par conventionnement



- En **montant en compétence l'ensemble de son personnel** sur la thématique tabac



- En **développant / renforçant une prise en soins pour les patients fumeurs.**



- En outre, l'établissement de santé tend à s'inscrire dans une **dynamique** de prévention du tabagisme au sein de son **territoire** et dans sa communauté proche par une campagne grand public.

# L'audit LSST

L'audit est divisé en 8 normes:

Norme 1 : sur 30 points.

Norme 2 : sur 9 points.

Norme 3 : sur 9 points.

Norme 4 : sur 27 points.

Norme 5 : sur 24 points.

Norme 6 : sur 15 points.

Norme 7 : sur 12 points.

Norme 8 : sur 15 points

Le maximum est 141 points



**BRONZE**

≥ 27 points



le niveau Bronze bénéficie uniquement d'une auto-évaluation

**SILVER**

≥ 108 points



le niveau Silver (argent) bénéficie d'une évaluation externe par des auditeurs missionnés nationaux

**GOLD**

≥ 126 points



le niveau Gold (or) bénéficie d'une évaluation externe par des auditeurs missionnés internationaux



# Les actions incontournables

1. La gouvernance : un engagement de la direction, structurer du temps dédié (coordination, prestations...)
2. La montée en compétences et l'outillage des professionnels : outiller les professionnels de référentiels, leur offrir des formations (offre de formation RPIB, tous les soignants prescripteurs)
3. L'évolution la réglementation de la structure (pour les professionnels, les usagers)
4. L'accessibilité des traitements de substitution nicotiques
5. L'évaluation afin de démontrer l'efficacité et l'efficacé de la stratégie : audit, questionnaire
6. La communication
7. La mise en place d'un parcours patient au sein de l'établissement ou en externe (lien ville-hôpital)
8. L'aménagement les espaces

## Vos ressources mobilisables

- La mission d'appui, pour l'aide à l'accompagnement au projet et son suivi.
- Les outils du RESPAAD et de la mission d'appui
- L'association Hauts-de-France Addictions pour la mise en place de formation

# La charte Hôpital Sans Tabac

La signature est un événement qui permet d'officialiser avec les différentes parties prenantes et en présence de la presse locale :

- L'engagement de l'établissement dans la stratégie LSST,
- Sa volonté de tendre vers un établissement complètement sans tabac,
- Communiquer auprès des professionnels, des patients et visiteurs

Lieu de santé  
sans tabac 

## CHARTRE Lieu de santé sans tabac

- 1 Mobiliser les décideurs. Sensibiliser tous les personnels. Informer les usagers.
- 2 Mettre en place un comité de prévention du tabagisme. Définir une stratégie et coordonner les actions.
- 3 Mettre en place un plan de formation des personnels et les former à l'abandon du fumeur.
- 4 Prévoir l'aide au sevrage, organiser la prise en charge adaptée et le suivi du fumeur dépendant.
- 5 Faire accepter et respecter la réglementation en vigueur.
- 6 Installer, maintenir et actualiser la signalétique obligatoire et non obligatoire.
- 7 Protéger et promouvoir la santé au travail de tous les personnels hospitaliers.
- 8 Multiplier les initiatives pour devenir Lieu de santé promoteur de santé
- 9 Assurer la continuité des actions et se doter des moyens d'évaluation.
- 10 Informer, convaincre et être persévérant !

RESPAADD

# L'enquête " Tabagisme en blouse blanche " : outil d'évaluation et de plaidoyer dans LSST

## Patients/visiteurs

Permet de mettre en exergue leur perception sur :

- la qualité des soins
- la prise en charge des fumeurs au sein de l'établissement

## Personnel de l'établissement

Permet de connaître :

- la prévalence du tabagisme dans l'établissement
- le positionnement du personnel concernant la politique LSST

**Lieu de santé sans tabac** Enquête sur le **TABAGISME EN ÉTABLISSEMENT DE SANTÉ**  
QUESTIONNAIRE DESTINÉ AUX PATIENT·E·S

Nom du Lieu de santé : \_\_\_\_\_

1) Connaissez-vous la stratégie Lieu de santé sans tabac ?  
 a) Si oui, comment en avez-vous eu connaissance ?  
 b) Si oui, selon vous c'est une stratégie qui vise :  
 • à interdire le tabagisme sur l'ensemble du Lieu de santé (intérieur/extérieur)  
 • à proposer systématiquement des traitements nicotiques de substitution à tous les fumeurs  
 • la participation à une politique nationale de prévention de tabagisme  
 • la mise en place d'un Lieu de santé qui vise l'exemplarité de ses professionnel·e·s

2) Avez-vous reçu des informations :  
 • sur la stratégie Lieu de santé sans tabac ?  
 • sur les conséquences du tabagisme sur la santé ?  
 • sur la prise en charge du tabagisme et les stratégies d'arrêt disponibles ?

3) Un·e professionnel·le de santé vous a-t-il/elle demandé si vous fumez (cigarettes, cigarets, tabac à rouler, cloche) ?

4) En cas d'hospitalisation, vous a-t-on proposé un traitement nicotique de substitution ?

5) Selon vous, la prise en charge du tabagisme au sein du Lieu de santé doit être proposée :  
 • aux fumeurs se présentant avec des maladies liées au tabac  
 • aux fumeurs se présentant à l'arrêt  
 • à l'ensemble des fumeurs

6) Selon vous, la prise en charge du tabagisme doit être assurée EXCLUSIVEMENT par les médicaments addictologiques/tabacologiques :  
 • l'ensemble des médecins  
 • l'ensemble des personnels de soins

7) Selon, cette prise en charge doit-elle être assurée par ?  
 • l'ensemble des médecins  
 • l'ensemble des personnels de soins

8) Votre avis sur l'interdiction de fumer dans l'enceinte du Lieu de santé (intérieur et extérieur) :  
 • c'est une bonne chose  
 • elle est bien respectée

9) On devrait demander aux personnels hospitaliers de ne pas fumer en habit de travail (blouse, tenue) :  
 • oui  
 • non

10) La vue des personnels hospitaliers fumeurs en habit de travail (blouse, tenue) modifie-t-elle votre avis sur :  
 • les bénéfices de l'arrêt du tabac  
 • l'hygiène dans le Lieu de santé  
 • l'exemplarité des professionnel·e·s  
 • la qualité des soins  
 • la disponibilité des soignant·e·s  
 • les compétences des professionnel·e·s

11) Test de connaissances :  
 a) Arrêter de fumer six à huit semaines avant une intervention chirurgicale divise par trois le sur-risque de complications périopératoires.  
 b) Quel que soit l'âge, il y a toujours des bénéfices à arrêter de fumer.  
 c) Les traitements nicotiques de substitution diminuent la dépendance à la nicotine.  
 d) Les traitements nicotiques de substitution sont pris en charge à 65 % par l'Assurance maladie.  
 e) Un mois sans fumer, c'est cinq fois plus de chances d'arrêter.  
 f) Le vapotage dégage 95 % moins de substances toxiques que le tabac fumé.  
 g) Dans plus de 2/3 des cas, la prise de poids à l'arrêt du tabagisme est limitée à trois kilogrammes.

12) Pour mieux vous connaître :  
 • votre âge  
 • votre sexe  
 • votre métier

13) Concernant le tabac :  
 • je n'ai jamais fumé.  
 • j'ai arrêté depuis plus de 6 mois.  
 • je fume occasionnellement.  
 • je fume tous les jours.

14) Si vous fumez :  
 • combien de cigarettes/jour ?  
 • délai entre le lever et la 1<sup>re</sup> cigarette

RESEAU DE PREVENTION DES ADDICTIONS  
 RÉSAPAD  
 Réseau de prévention des addictions  
 contact@resapad.org - www.resapad.org

LSPS  
 International Network of Health Promoting Hospitals & Health Services

**Lieu de santé sans tabac** Enquête sur le **TABAGISME EN ÉTABLISSEMENT DE SANTÉ**  
QUESTIONNAIRE DESTINÉ AUX PERSONNELS HOSPITALIERS

Nom du Lieu de santé : \_\_\_\_\_

1) Connaissez-vous la stratégie Lieu de santé sans tabac ?  
 a) Si oui, comment en avez-vous eu connaissance ?  
 b) Si oui, selon vous c'est une stratégie qui vise :  
 • à interdire le tabagisme sur l'ensemble du Lieu de santé (intérieur/extérieur)  
 • à proposer systématiquement des traitements nicotiques de substitution à tous les fumeurs  
 • la participation à une politique nationale de prévention de tabagisme  
 • la mise en place d'un Lieu de santé qui vise l'exemplarité de ses professionnel·e·s

2) Interrogez-vous systématiquement les patient·e·s sur leur tabagisme (cigarettes, cigarets, cloche, tabac à rouler, etc.) ?

3) Avez-vous été formé·e au repérage et à la prise en charge du tabagisme ?

4) Avez-vous intégré la prescription de traitements nicotiques de substitution dans votre pratique quotidienne ?

POUR LES PROFESSIONNEL·E·S PRESCRIPTEUR·E·S (médecins, infirmier·e·s, sage-femmes, masseur·e·s kinésithérapeutes, chirurgien·e·s-dentistes) :

5) Selon vous, la prise en charge du tabagisme au sein du Lieu de santé doit être proposée :  
 • aux fumeurs se présentant avec des maladies liées au tabac  
 • aux fumeurs se présentant à l'arrêt  
 • à l'ensemble des fumeurs

6) Selon vous, la prise en charge du tabagisme doit être assurée EXCLUSIVEMENT par les médicaments addictologiques/tabacologiques :  
 • l'ensemble des médecins  
 • l'ensemble des personnels de soins

7) Selon, cette prise en charge doit-elle être assurée par ?  
 • l'ensemble des médecins  
 • l'ensemble des personnels de soins

8) Dans l'exercice de votre profession :  
 • Vous sentez-vous concerné·e par la prise en charge du tabagisme des fumeurs ?  
 • Participez-vous à la prise en charge du tabagisme des fumeurs ?  
 • Êtes-vous en mesure d'orienter un·e fumeur·se vers une consultation d'addictologie/tabacologie ?  
 • Considérez-vous que votre formation sur le tabagisme et sa prise en charge est suffisante ?  
 • Souhaiteriez-vous être mieux formé·e sur le tabagisme et sa prise en charge ?

9) Test de connaissances :  
 a) Arrêter de fumer six à huit semaines avant une intervention chirurgicale divise par trois le sur-risque de complications périopératoires.  
 b) Quel que soit l'âge, il y a toujours des bénéfices à arrêter de fumer.  
 c) Les traitements nicotiques de substitution diminuent la dépendance à la nicotine.  
 d) Les traitements nicotiques de substitution sont pris en charge à 65 % par l'Assurance maladie.  
 e) Un mois sans fumer, c'est cinq fois plus de chances d'arrêter.  
 f) Le vapotage dégage 95 % moins de substances toxiques que le tabac fumé.  
 g) Dans plus de 2/3 des cas, la prise de poids à l'arrêt du tabagisme est limitée à trois kilogrammes.

10) Pour mieux vous connaître :  
 • votre âge  
 • votre sexe  
 • votre métier

11) Concernant le tabac :  
 • je n'ai jamais fumé.  
 • j'ai arrêté depuis plus de 6 mois.  
 • je fume occasionnellement.  
 • je fume tous les jours.

12) Si vous fumez :  
 • combien de cigarettes/jour ?  
 • délai entre le lever et la 1<sup>re</sup> cigarette  
 • dans le Lieu de santé, je fume

RESEAU DE PREVENTION DES ADDICTIONS  
 RÉSAPAD  
 Réseau de prévention des addictions  
 contact@resapad.org - www.resapad.org

LSPS  
 International Network of Health Promoting Hospitals & Health Services



# Méthodologies d'actions quelques pistes de travail

Il s'agit de procéder par étape en se fixant des objectifs dans une temporalité réaliste :

## 1/ Faire un état des lieux de l'existant :

- L'audit Hôpital sans tabac
- Les enquêtes à destination des personnels hospitaliers et à destination des patients et visiteurs
- Les bilans des actions déjà menées

## 2/ Choisir les axes d'intervention prioritaires

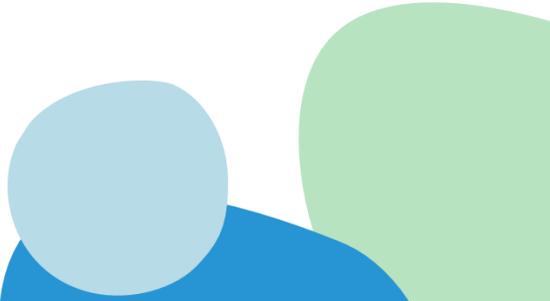
## 3/ Organiser la gouvernance

- Constituer un groupe dédié LSST et poursuivre votre engagement pas à pas, nommer un référent au projet

## 4/ Mettre en œuvre les actions

- Exemple: Mise en place d'espace fumeur, communication ciblée, mettre en place un parcours patient fumeur, former les professionnels

## 5/ Evaluer

- Suivi des indicateurs tout au long du projet
- 

# La documenthèque pour les professionnels

- Tout
- Tabac
- Addictions
- Lieu de Santé Sans Tabac
- Tabagisme Passif
- Périnatalité
- Jeunes
- Affiches
- Gestion de projet/ Evaluation
- Outils d'animation

Manuel d'accompagnement à la certification Lieu de santé sans tabac

RESEAU DE PREVENTION DES ADDICTIONS

PREMIERS GESTES en TABACOLOGIE

Livret d'aide à la pratique pour les professionnels de santé

4<sup>e</sup> édition

AFIT.A

ACCOMPAGNER L'ARRÊT DU TABAC AVEC SUCCÈS

RESEAU DE PREVENTION DES ADDICTIONS

LSPS

HPS

REPERER la consommation de tabac et ADAPTER son intervention

GUIDE

DOSSIER DE consultation de tabacologie SIMPLIFIÉ

Aide pour prescrire le dosage initial

LES AIDES AU SEVRAGE

LES TRAITEMENTS DE SUBSTITUTION NICOTINIQUE

LES PASTILLES À SUCER

LES GOMMES À MÊCHER

LE SPRAY BUCCAL

LES AUTRES TRAITEMENTS

	1 cigarette	Traités/trautes	Cannabis + tabac
1 mg de nicotine en sevrage			
2 mg de nicotine en sevrage			
Contacter votre pharmacien			

Niveau de dépendance	<10 cigarettes	10-20 cigarettes	20-30 cigarettes	>30 cigarettes
1 <sup>er</sup> FD	10 ou 14	15 ou 21	20 ou 28	25 ou 35
2 <sup>e</sup> FD	10 ou 14	15 ou 21	20 ou 28	25 ou 35
3 <sup>e</sup> FD	10 ou 14	15 ou 21	20 ou 28	25 ou 35

Si vous percevez un ou plusieurs de ces signes, il est nécessaire d'ajuster le dose

# Nos autres outils

## Organismes de formation :

### Addictions France :

Pour vous former en Hauts-de-France vous pouvez vous rapprocher du site de formation Nord et Est de l'association Addictions France. Celui-ci propose des sessions de formation sur catalogue et ainsi que des formations en intra sur mesure. L'offre de formation et les modalités sont disponibles au lien suivant : <https://addictions-france.org/formation/formation-nord-est/>

### Fédération Addiction :

La Fédération Addiction propose des formations au niveau nationale sur les thématiques liées aux addictions. Vous pouvez consulter le catalogue de formations 2025 et retrouver toutes les modalités au lien suivant: <https://portail.federationaddiction.fr/formations-nationales>

### Hauts-de-France Addictions :

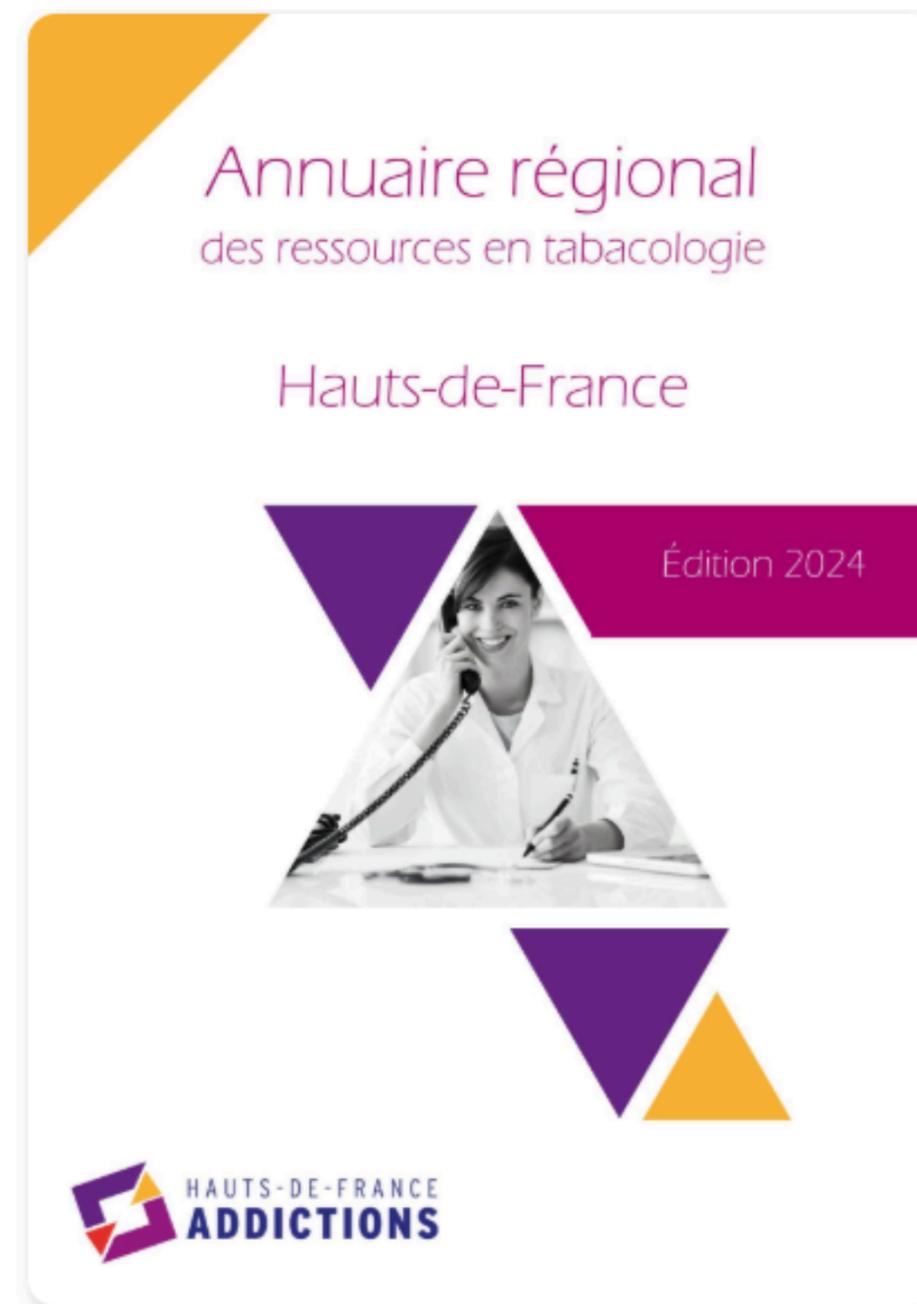
Vous pouvez vous former auprès de Hauts-de-France Addictions à partir de son catalogue de formation disponible au lien suivant: <https://hautsdefrance-addictions.org/88/modalites-et-informations-pratiques>

L'organisme propose également de vous accompagner dans la mise en œuvre de formations sur mesure, adaptées à votre activité et au public que vous accompagnez. Après un échange permettant de cibler vos attentes, nous construisons avec nos formateurs experts un cahier des charges reprenant les objectifs et le contenu de la formation. Pour vous orienter vers la formation la plus adaptée à vos besoins, pour adapter une formation à votre handicap, pour les inscriptions aux formations et les demandes administratives en lien avec votre formation... N'hésitez pas à contacter la référente "Formation" madame Léa EL MASRI : [formation@hautsdefrance-addictions.org](mailto:formation@hautsdefrance-addictions.org)

## Formations disponibles en ligne :

Type de formation	Créée par	Durée	Disponible pour	Prix	Pour y accéder
RPIB	RESPADD		Professionnels prescripteurs uniquement	Gratuite	Contacter par mail : <a href="mailto:formation@respadd.org">formation@respadd.org</a>  Lien : <a href="https://www.respadd.org/hopital-sans-tabac-lieu-de-sante-sans-tabac/formation-et-savoir-faire-ib-tabac/">https://www.respadd.org/hopital-sans-tabac-lieu-de-sante-sans-tabac/formation-et-savoir-faire-ib-tabac/</a>
RPIB	Grand Est Addictions	40min	Ouverte à tous	Gratuite	Lien: <a href="https://grand-est-addictions.didask.com/courses/le-reperage-precocoe-et-lintervention-breve-rpib-1">https://grand-est-addictions.didask.com/courses/le-reperage-precocoe-et-lintervention-breve-rpib-1</a>
Formation au sevrage tabagique (FAST)	Université de Lorraine	Environ 3h	Professionnels prescripteurs uniquement	Gratuite	Lien : <a href="https://sevrage-tabagique.univ-lorraine.fr/inscription/">https://sevrage-tabagique.univ-lorraine.fr/inscription/</a>
MOOC: Comprendre les addictions	Université Paris Saclay	12h (sur 6 semaines)	Ouverte à tous	Gratuite sur inscription	Lien : <a href="https://www.fun-mooc.fr/fr/cours/comprendre-les-addictions/">https://www.fun-mooc.fr/fr/cours/comprendre-les-addictions/</a>
MOOC: "tabac: arrêtez quand vous voulez"	Société Française de Tabacologie (SFT)	14h (sur 7 semaines)	Ouverte à tous	Gratuite sur inscription	Lien : <a href="https://www.pns-mooc.com/fr/mooc/18/presentation">https://www.pns-mooc.com/fr/mooc/18/presentation</a>

# Nos autres outils





# La méthode projet et les outils

## L'émergence du projet

- Pourquoi répondre à l'AAP ?

## L'état des lieux

- Les besoins de la population ciblée / de votre structure et des professionnels
- Les ressources de votre structure et du territoire
- Des partenariats
- Des outils à disposition

## Définir les objectifs

- Au regard de l'ambition et des besoins définis

## Determiner les actions à mettre en place

- Quelles actions pour répondre aux objectifs
- Quels effets sont attendus ?

## Planifier le projet

- Quelles temporalités pour chaque action ou groupe d'actions ?

## Budgetiser le projet

- Obtenir des devis

## Prévoir l'évaluation

- Pendant la création et toute la durée du projet



- Brainstorming
- Recherche bibliographique
- Groupe de travail



- Matrice SWOT



- Elargir l'équipe projet
- Arbre des objectifs



- Modèle causal



- Diagramme de Gantt
- Retroplanning



- Devis
- Tableau de suivi prévisionnel



- Critères d'efficacité du cahier des charges AAP 2025



**Prochaine Midinale le**

**mardi 27 mai 2025**

**12h - 13h**

**Stratégie d'évaluation de projet**



# Réduction du tabagisme en Hauts-de-France



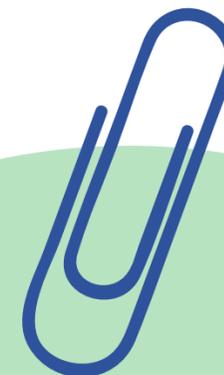
**Avez-vous des questions ?**

*THANK YOU!*

**Nous vous remercions pour votre participation !**



**N'hésitez à nous contacter, nous restons disponibles !**



## **Association Hauts-de-France Addictions**

235 Avenue de la Recherche 59120 LOOS  
03 20 21 06 05

### **MEYNIEU Mathilde**

Chargée de mission – Mission d'appui  
[mmeynieu@hautsdefrance-addictions.org](mailto:mmeynieu@hautsdefrance-addictions.org)

### **Dr ZARCONE Gianni**

Chargé de mission – Mission d'appui  
[gzarcone@hautsdefrance-addictions.org](mailto:gzarcone@hautsdefrance-addictions.org)

